

L'ÉCHIQUIER AGENAIS
1^{ers} Internationaux d'Agen du Jeu d'Échecs Rapide & Blitz
1^{er} et 2 mai 2020 à Agen
Centre des Congrès – Hall 240

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Organisation

Le club l'Échiquier Agenais organise les 1^{ers} Internationaux d'Agen du Jeu d'Échecs Rapide & Blitz

Il se divise en deux tournois distincts homologués FIDE :

- **L'Open de Blitz le 1^{er} mai 2020**

Ce tournoi se joue en 13 rondes à la cadence de **5 minutes + 3 secondes par coup**.

- **L'Open Rapide le 2 mai 2020**

Ce tournoi se joue en 9 rondes à la cadence de **12 minutes + 3 secondes par coup**.

Article 2 : Règles du Jeu et Appariements

Tous les joueurs doivent avoir un identifiant FIDE. Si un joueur français n'en possède pas, la FFE lui attribuera un numéro.

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur (votées lors du 88^{ème} Congrès de Goynuk en 2017 et entrées en application le 1^{er} janvier 2018). Les appariements sont effectués par ordinateur au moyen du logiciel PAPI (version la plus récente). Les appariements se font au système Suisse intégral pour tous les tournois.

Sont appariés à la première ronde tous les joueurs qui ont payé les droits d'inscription et confirmé leur présence au pointage :

Pour l'Open de Blitz le classement pris en compte est le dernier Elo Blitz publié au 1^{er} mai 2020 (National et FIDE).

Pour l'Open Rapide, le classement utilisé sera, par ordre de priorité pour chaque joueur :

- 1/ Le classement Elo Rapide FIDE, car le Elo Rapide FFE n'est plus publié pour les joueurs ayant un Rapide FIDE, à défaut
- 2/ Le classement Elo FIDE, car la FIDE utilise ce classement comme estimation dans le calcul des non-classés Rapide, à défaut
- 3/ Le classement ou l'estimation Elo Rapide FFE

Règles spéciales aux cadences Rapide et Blitz : les articles A4 et B4 s'appliquent pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Horaires et forfaits

- **Open Blitz d'Agen**

Accueil :	8h 30
Limite Pointage :	9h 40
Ronde 1 :	10h 00
Ronde 2 :	10h 30 *
Ronde 3 :	11h 00 *
Ronde 4 :	11h 30 *
Ronde 5 :	12h 00 *
Pause déjeuner	
Ronde 6 :	14h 00
Ronde 7 :	14h 30 *
Ronde 8 :	15h 00 *
Ronde 9 :	15h 30 *
Ronde 10 :	16h 00 *
Ronde 10 :	16h 30 *
Ronde 10 :	17h 00 *
Ronde 10 :	17h 30 *
Remise des prix à	18h 00 **

* Ou 10 minutes après la fin de la dernière partie de la ronde précédente.

** Ou 5 minutes après la dernière partie

- **Open Rapide d'Agen**

Accueil :	8h 30
Limite Pointage :	9h 40
Ronde 1 :	10h 00
Ronde 2 :	10h 40 *
Ronde 3 :	11h 20 *
Ronde 4 :	12h 00 *
Pause déjeuner	
Ronde 5 :	14h 40
Ronde 6 :	15h 20 *
Ronde 7 :	16h 00 *
Ronde 8 :	16h 40 *
Ronde 9 :	17h 20 *
Remise des prix à	18h 00 **

* Ou 10 minutes après la fin de la dernière partie de la ronde précédente.

** Ou 5 minutes après la dernière partie

L'article 6.7 des Règles du Jeu portant sur les retards est appliqué comme suit :

Tout joueur peut arriver à son échiquier dans la limite du temps qui lui est imparti par rapport à l'heure de lancement de la ronde. Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

Article 4 : Classement et départages

Les classements sont établis en fonction du nombre de points de parties selon le barème suivant : 1 (gain), ½ (nulle) ou 0 (perte). Les joueurs sont départagés au Buchholz tronqué, Cumulatif puis à la Performance.

Article 5 : Droits d'inscription

Tarifs jusqu'au 30 avril 2020 :

- Rapide 20 €
- Blitz 15 €

Article 6 : Prix

Dans les deux Opens, les prix sont attribués **à la place réelle** après application des départages. Tout joueur absent à la remise des prix renonce à percevoir son prix.

La liste des prix sera affichée dans la première moitié de chaque Open.

Pour chacun, **70% des inscriptions seront reversées.**

Article 7 : Arbitrage

Arbitre principal : Pierre Lapeyre Arbitre Fédéral Elite 2, arbitre International

Numéro de téléphone à contacter en cas d'imprévu : Pierre Lapeyre – 06.84.11.02.32.

Article 8 : Jury d'appel

Le jury d'appel est chargé de trancher les litiges techniques.

Un jury d'appel pourra être constitué si besoin. Il sera composé d'un arbitre, d'un représentant de l'organisation et d'un représentant des joueurs.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. La demande doit être faite immédiatement après la fin de la partie concernée.

Article 9 : Conduite des joueurs

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi.

Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier. Il est interdit de parler de parties en cours.

Un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission d'un arbitre. La salle de jeu est définie comme étant la zone de jeu, les toilettes, la buvette et la zone fumeur réservée aux joueurs. Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter sa propre zone de jeu sans la permission de l'arbitre.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu, ainsi que dans toute autre zone du site, à l'exception de celles explicitement désignées comme zones fumeurs.

Dans la salle de jeu, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil

électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre, à moins qu'il soit complètement éteint et laissé dans un sac. Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur.

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

Dès la fin de la partie, le vainqueur doit annoncer le résultat à l'arbitre, ou le conducteur des Blancs en cas de match nul. Les joueurs doivent remettre le jeu en place et deviennent de simples spectateurs. Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. À défaut, une demande d'explications lui sera adressée par courrier. Sans réponse satisfaisante sous quinzaine, l'abandon est signalé au Directeur Juridique pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règles et règlements. Les joueurs sont tenus de respecter les arbitres.

Article 10 :

L'inscription aux 1^{ers} Internationaux d'Agen Rapide & Blitz implique l'acceptation du présent règlement intérieur et la Charte du joueur d'échecs.

L'organisateur
Christophe DARRORT

L'arbitre
Pierre LAPEYRE